

Quelle gestion durable de l'eau dans les territoires ?

Octobre 2023

Cette note présente une synthèse des interpellations formulées par le groupe de travail thématique Eau animé par la CNCD. Cette note est à lire en complément de la synthèse des travaux du groupe.

Depuis quelques années, les enjeux autour de l'eau sont devenus cruciaux en France et le bilan est inquiétant. Le pays fait face à des sécheresses de plus en plus fréquentes, à des régimes de précipitations parfois extrêmes et des périodes de chaleur accrue qui contribuent à la diminution des réserves d'eau. La qualité de l'eau constitue également une préoccupation majeure, avec une grande partie des masses d'eau qui ne répondent pas aux normes de qualité en raison de pollutions diffuses, de prélèvements excessifs ou encore de pertes par fuites dans les réseaux de distribution. Enfin, la préservation des zones humides et des milieux aquatiques est essentielle, dans la mesure où de nombreux sites humides se sont dégradés au cours des dernières années.

Les problématiques de sécheresse, la pollution des eaux, la nécessaire protection des milieux aquatiques, ou encore une meilleure réutilisation de la ressource, sont donc autant de défis à relever et à prendre en compte dans les politiques publiques.

C'est dans ce contexte que de nombreux conseils de développement, lieux de débats et de propositions citoyennes créés à l'échelle d'une intercommunalité ou d'un territoire de projet, composés de citoyens et d'acteurs qui s'engagent bénévolement au service de leur territoire, se sont saisis de la question de l'eau.

Avec leur compréhension fine des citoyens et des territoires, leur approche pédagogique, et leur capacité à faciliter les débats, les conseils de développement ont une réelle plus-value à apporter sur le sujet. Ils ont donc toute leur place au sein de la gouvernance de l'eau, aux côtés des acteurs de l'eau existants.

« Les moyens à mobiliser pour concrétiser ces objectifs relèvent à la fois de l'Etat, des collectivités locales, des acteurs économiques, des associations et des citoyens. »
Plan "Eau" du gouvernement, mars 2023

Forts des 116 conseils de développement membres de notre réseau national, répartis sur l'ensemble du territoire aussi bien dans les territoires ruraux que urbains, et pour répondre à leur demande d'initier un travail inter-conseils de développement, nous avons lancé il y a un an, un groupe de travail spécifique sur cette thématique.

A travers le prisme de la gestion et de la gouvernance de l'eau, les travaux ont permis de mettre en lumière une grande diversité de solutions et de pratiques mises en œuvre dans les territoires, issues des réflexions des conseils de développement membres de la Coordination nationale (CNCD).

LE MESSAGE CLÉ

A travers douze interpellations, le groupe de travail montre que **la gestion de la ressource**, fil directeur des réflexions, est essentielle pour équilibrer les usages de l'eau, tout en garantissant une utilisation efficace de la ressource selon les usages, et sa préservation à long terme. La **participation des citoyens** et l'intégration de leurs réflexions dans les politiques publiques, peut également contribuer à une meilleure prise de décisions et à une plus grande responsabilité des acteurs impliqués, en faveur d'une gestion toujours plus durable de la ressource eau.

1 Renforcer la place des conseils de développement dans la gouvernance de l'eau pour impliquer les acteurs du territoire dans les décisions liées à la gestion de la ressource eau.

- Valoriser le rôle de médiation du conseil de développement entre les parties prenantes impliquées dans la gestion de l'eau.
- Promouvoir la coordination et le partage entre conseils de développement, institutions et acteurs du territoire.
- Intégrer les conseils de développement aux comités de bassin.

2 Cartographier les acteurs de l'eau pour une gouvernance plus efficace.

- Repenser le mille-feuille que représente la gouvernance de l'eau qui complexifie la gestion de l'eau.
- Repenser la gouvernance de l'eau à l'échelle des bassins hydrographiques, en donnant moins de poids au périmètre politique et plus de poids au périmètre hydrographique

3 Sensibiliser et informer les citoyens pour utiliser plus durablement l'eau.

- Miser sur la formation, la pédagogie et une mise en compétence sur le sujet dès le plus jeune âge.
- S'appuyer sur la capacité des conseils de développement à mobiliser des acteurs locaux et des citoyens, à travers l'organisation d'ateliers de sensibilisation permettant de stimuler la réflexion collective.

4 Ouvrir les débats aux citoyens et étudier leurs propositions.

- Mettre en place une consultation, la plus large possible, permettant d'associer les citoyens aux réflexions des Commissions locales de l'eau (CLE).
- Valoriser les démarches de participation citoyenne, dont les champs d'actions sont à additionner à l'action publique en matière de gestion de l'eau.

5 Accélérer l'adaptation de l'agriculture vers des modèles plus résilients pour préserver la ressource eau en quantité et en qualité.

- Mieux connaître son territoire pour proposer une agriculture en adéquation avec ce dernier, plus économe en eau, plus résiliente au dérèglement climatique.
- Généraliser les formations professionnelles à destination des agriculteurs afin qu'ils puissent acquérir les connaissances nécessaires pour être capable d'optimiser les ressources en eau de leur territoire, compte tenu de la ressource en eau existante.

6 Renforcer la collecte et la mise à disposition de données sur la répartition et les usages de l'eau, y compris en termes de prospective.

- S'appuyer sur la connaissance approfondie des conseils de développement des réalités locales, des caractéristiques géographiques, des ressources naturelles et des besoins spécifiques de leur territoire.
- Donner accès à des données intelligibles et des informations précises, actualisées et transparentes sur les ressources en eau, leur utilisation, leur disponibilité et leur état.

7 Encourager les actions pour réutiliser l'eau et lutter contre l'imperméabilisation des sols.

- En lien avec le décret du 29 août 2023 relatif aux usages et aux conditions d'utilisation des eaux de pluie et des eaux usées traitées qui prévoit d'assouplir la législation en place, mettre les dispositifs nécessaires en place pour réutiliser ces eaux de façon systématique.
- Protéger la ressource en facilitant la pénétration de l'eau. Pour cela, une meilleure connaissance du cycle de l'eau permettrait une meilleure appréhension des solutions autour de la pénétration de l'eau.

8 S'appuyer sur les conseils de développement et leur connaissance fine et locale des enjeux de leur territoire.

- Saisir les conseils de développement sur les documents d'urbanisme et de planification de leur territoire, dans une logique de co-construction des politiques publiques et pour une meilleure intégration des enjeux eau dans les plans structurants (PLUi, PLHI, SCoT...).

9 Mieux informer les élus et les habitants, reconnaître les risques possibles associés à l'eau, et prendre des mesures en adéquation avec ces risques.

- Former la population et les élus aux risques et les tenir informés avec un point de vigilance particulier pour les littoraux et les problématiques spécifiques liées à la montée des eaux et à la modification du trait de côte.
- Reconnaître aussi bien les risques liés à l'excès d'eau que les risques liés à l'épuisement de la ressource, amplifiés avec le dérèglement climatique.

10 Préserver la ressource en eau dans un contexte de dérèglement climatique.

- Anticiper les effets du dérèglement climatique sur le cycle de l'eau pour mieux prendre en compte ses impacts.
- S'adapter aux effets du dérèglement climatique tout en continuant de lutter.

11 Allier urbanisation et protection des milieux naturels et zones humides dans les politiques d'aménagement du territoire.

- Intégrer les propositions des conseils de développement favorisant la restauration des milieux dans les documents d'urbanisme et de planification.
- Agir sur l'environnement urbain et péri-urbain..

12 Instaurer une tarification de l'eau plus équitable, durable, et transparente.

- S'appuyer sur les enquêtes menées par les conseils de développement pour établir un diagnostic à l'échelle nationale.
- Informers le public, sensibiliser, et multiplier les débats pour une meilleure compréhension de la facture d'eau.
- Tester une évolution de la tarification en promulguant des solutions novatrices telles que la tarification progressive ou des tarifications différentes selon les utilisations de l'eau.



©Pauline Soubieux, 2023

Contact

coordination.nationale@conseils-de-developpement.fr

<https://conseils-de-developpement.fr>

75 allée des Parfumeurs, 92 000 Nanterre

Espace d'échange de pratiques, de débat et de réflexion pour les conseils de développement, la **Coordination nationale des Conseils de développement** œuvre depuis sa création pour le développement d'une citoyenneté active et agit pour faire progresser la démocratie participative dans tous les territoires.